

Raisonnement logique

Question 3

Alexandre, Barnabé, Chloé et Denis, vendeurs de produits financiers (aux performances différentes) se partagent un bonus accordé à leur équipe.

Le bonus d'Alexandre est 3 fois moins élevé que celui de Denis.

Le bonus de Denis est 20 % plus élevé que celui de Barnabé.

Les bonus cumulés d'Alexandre et de Denis sont égaux aux bonus cumulés de Barnabé et de Chloé.

On sait que Chloé a touché un bonus de 3 000 €.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

Affirmation	VRAI	FAUX
A. Les bonus cumulés d'Alexandre et Chloé sont égaux à 6 000 €.		✓
B. Le bonus le plus élevé est égal à 9 000 €.		✓
C. Le bonus de Chloé est 50 % plus élevé que celui d'Alexandre.	✓	
D. Le montant total du bonus qui a été partagé entre ces 4 vendeurs est supérieur à 17 000 €.		✓

Corrigé

- **A. FAUX** – Avec $A = D/3$, $D = 1,2B$, $A + D = B + C$ et $C = 3000$: $D/3 + D = D/1,2 + 3000$ donne $4D/3 - 5D/6 = D/2 = 3000$, donc $D = 6000$, $A = 2000$, $B = 5000$. $A + C = 5000$ €, pas 6000 €.
- **B. FAUX** – Le bonus le plus élevé est celui de Denis : 6000 €, pas 9000 €.
- **C. VRAI** – Chloé : $3000 = 1,5 \times 2000$: son bonus est bien 50 % plus élevé que celui d'Alexandre.
- **D. FAUX** – Total : $2000 + 5000 + 3000 + 6000 = 16\,000$ €, inférieur à 17 000 €.